



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

Elections au CA:  
Votez et faites  
voter pour les  
listes SNES-FSU!

## SOMMAIRE

- P.1. Edito. Calendrier.  
P.2. Motion Kai Terada;  
stage AED; stage voie  
technologique  
P.3. PAF; Report des  
épreuves de spécialités:  
**vœu intersyndical au CSE**  
P.4. Infos grève et mani-  
festation 29 septembre

### Plan Académique de Formation 2022 - 2023

Inscriptions aux stages  
de formation :  
via ORION  
Jusqu'au 30 septembre

### Stages syndicaux

AESH  
Lundi 17 octobre  
Conséquences des réfor-  
mes sur les voies STIDD,  
STL, ST2A  
mardi 8 novembre  
AED  
Jeudi 10 novembre  
PsyEN Ile-de-France  
Vendredi 25 novembre

### REVALORISATION SALARIALE: DES ANNONCES FLOUES ET LARGEMENT INSUFFISANTES

Le Président nous écrit à la veille de la mobilisation sur les salaires. Mais il ne nous démobilisera pas, au contraire: les 10% tant promis comprendraient en fin de compte les gestes déjà faits lors du précédent quinquennat, seront soumis à contreparties (la retour du « travailler plus pour gagner plus »), les AESH et les AED ne sont pas du tout évoqués. Parallèlement il annonce aussi le retour d'une réforme des retraites, qui reposera sur le report de l'âge légal de départ et/ou sur l'allongement de la durée de cotisation et donc fera des enseignants à nouveau les grands perdants, avec des décotes encore plus nombreuses et plus importantes., alors que bien d'autres solutions existent. Est-ce ainsi que le gouvernement compte mettre fin à la pénurie d'enseignants, qui touche même notre académie pourtant en baisse démographique, et masquée en partie par l'opportuniste réforme de la formation qui place de nombreux stagiaires à temps plein, dégradant les conditions d'entrée dans le métier? La profession doit massivement se faire entendre le jeudi 29 par la grève et la manifestation.

Thomas Baniol, Nathalie Dehez,  
Ketty Valcke,  
Co-secrétaires généraux du SNES-FSU Paris

### #PrioritéSalaires

**rattrapage des  
pertes de  
pouvoir d'achat  
et revalorisation  
des carrières**



### #PrioritéSalaires

**augmentation  
des salaires  
sans  
contreparties**



**POUR DES SALAIRES REVALORISES  
POUR TOUTES ET TOUS  
SANS CONTRE-PARTIES  
JEUDI 29 SEPTEMBRE:  
GREVE ET MANIFESTATION**  
*Manifestation départ 14h Denfert Rochereau*

## Motion CAA élargie aux S1 du 12 septembre : Non à la répression contre le militant syndical Kai Terada !

La motion suivante de soutien au militant de SUD Education de l'académie de Versailles Kai Terada a été votée à l'unanimité. La CAA élargie aux S1 du SNES-FSU Paris dénonce la tentative d'intimidation contre l'exercice du droit syndical dont est victime notre collègue Kai Terada, militant de SUD Education, co-secrétaire départemental du syndicat dans les Hauts-de-Seine, qui a reçu un arrêté de suspension pour 4 mois à la veille de la rentrée et est menacé depuis de mutation. Travaillant au lycée Joliot-Curie depuis

## STAGE AED

La section organise un stage à destination des AED de l'académie le jeudi 10 novembre de 9h30 à 16h30 dans nos locaux à Arcueil. Il est ouvert aux non-adhérent-e-s. Inscrivez-vous !

Stage en présence d'Aurélia Sarrasin du SNES-FSU national.

Plan prévisionnel : VOS DROITS - VOS MISSIONS - LE DECRET « CDI » - VOS QUESTIONS

### Les modalités d'inscription :

Comme tous les agents de la fonction publique publics (titulaires et non titulaires), les AED ont droit à 12 jours ouvrables maximum par an au titre du droit au congé pour formation syndicale sans perte de salaire et sans récupération (décret n° 82-447 du 28 mai 1982).

Il faut d'abord **s'inscrire auprès du Snes-FSU** :

<https://r.snes.edu/StageAED>

OU



A la fin de cette inscription, l'application générera une **demande d'autorisation d'absence à déposer au secrétariat de l'établissement** un mois avant la date de l'absence, donc au plus tard le 10 octobre. Seul le recteur peut accorder cette autorisation (et pas le chef d'établissement). Une non-réponse du rectorat dans les 15 jours vaut acceptation.

*Pour le déjeuner à Arcueil : la section rembourse le déjeuner à hauteur de 11,50 euros pour les adhérents. Prévoir un RIB.*

## Stage « analyse et conséquences des réformes dans les séries STI2D, STL, STD2A »

Présentation générale : l'objectif de la journée sera d'échanger sur les questions :

- Structure des séries, enseignements de spécialités et spécifiques,
- Les horaires
- Les évaluations
- les effectifs et l'orientation
- Les poursuites d'études et l'insertion professionnelle

Le stage sera aussi l'occasion d'aborder :

- ▶ la seconde et les options techno
- ▶ le cycle terminal des séries STI2D, STL, STD2A et notamment le projet, le bac
- ▶ les sciences de l'ingénieur
- ▶ les enseignements généraux dans la voie technologique
- ▶ l'enseignement supérieur : BTS, BUT



**Mardi 8 novembre de 9h30 à 17h**

[Inscription via l'espace adhérent](#)

▶ Chaque collègue a droit à 12 jours de formations syndicale par an. Le traitement est maintenu et les cours n'ont pas à être rattrapés.

▶ Lors de l'inscription, la demande individuelle de congé à transmettre un mois au moins avant la date du stage à votre chef d'établissement est générée automatiquement.

*Pour le déjeuner à Arcueil : la section rembourse le déjeuner à hauteur de 11,50 euros. Prévoir un RIB.*

## Plan académique de formation : inscriptions jusqu'au 30 septembre

Tous les collègues de l'académie ont reçu dans leur boîte mail académique le 7 septembre un mail de l'EAFC : il s'agit du nouveau nom du PAF (école académique de la formation continue). Les candidatures sont enfin ouvertes, et ce jusqu'au 30 septembre.

Pour vous inscrire, la procédure a changé. Annoncée comme plus simple, il vous faudra ouvrir deux fenêtres : celle du plan pour copier les codes des formations souhaitées, celle de l'application orion pour y coller les codes des formations souhaitées. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre, mais d'autres inscriptions pourraient avoir lieu dans l'année (calendrier non précisé).

## Report des épreuves de spécialités : un vœu intersyndical au CSE

Un vœu intersyndical a été adopté au CSE (Conseil Supérieur de l'Education) le 15 septembre. Porté par les organisations SNES-FSU, UNSA (SE, SNPDEN), CGT, SNALC, SUD éducation, ce vœu demande au ministre des concertations sur le calendrier des épreuves de spécialités et sur les programmes du cycle terminal.

*« Les dernières réponses apportées par le ministère sur le calendrier des épreuves de spécialité ferment toutes possibilités d'aménagement. Alors que le ministre avait laissé entendre dans un premier temps que des ajustements étaient possibles, les organisations SNES-FSU, UNSA, CGT, SNALC, SUD éducation ne se contentent pas de cette fin de non recevoir. Les collègues ne peuvent assurer des programmes lourds et préparer les élèves aux épreuves en un temps aussi court tout en redoutant la démobilisation des élèves au lendemain des épreuves comme en mai dernier. Nos organisations syndicales demandent l'ouverture de concertations sur le calendrier des épreuves de spécialités et sur les programmes du cycle terminal. »*

La FCPE s'est prononcée en séance en faveur de ce vœu qui finalement a été adopté avec 45 voix Pour, 2 Contre, 15 abstention et 7 refus de vote.

Dans sa réponse, le ministère dit maintenir les épreuves en mars mais a annoncé une concertation sur les programmes du cycle terminal comme le demandait le vœu intersyndical. Le SNES-FSU continue de faire pression, la note de service sur le calendrier du bac n'est d'ailleurs pas encore publiée. Il s'agit bien pour le SNES-FSU d'obtenir un report en juin, un premier jalon vers le retour à des épreuves nationales terminales et anonymes que le SNES-FSU revendique sans relâche.

# Bac en mars : Mission Impossible !



### Un déclassé salarial scandaleux

- ▶ Dans les années 1980, un professeur débutant gagnait 2,2 fois le SMIC, aujourd'hui, c'est 1,21 fois le SMIC.
- ▶ Les personnels en milieu et fin de carrière ont subi d'importantes pertes de pouvoir d'achat : de 15 % à 25 % au cours des 20 dernières années (rapport du Sénat, 11/21).
- ▶ Les AED et AESH sont toujours dans une grande précarité et ne peuvent vivre de leur travail !



### L'insuffisance des réponses du ministre

- ▶ Le dégel du point d'indice à hauteur de 3,5 % ne couvre même pas l'inflation (6 % et bien plus pour certains biens).
- ▶ Plus un seul professeur débutant ne commencera à moins de 2000 euros nets mensuels ? C'est un début mais cela reste nettement insuffisant ! Qu'en est-il des professeurs, CPE, PsyEN en milieu et fin de carrière ? Ne pas les revaloriser serait une terrible injustice.
- ▶ E.Macron annonce une augmentation de salaires de 10 % sans conditions mais sans donner de calendrier, et une augmentation sous conditions dans le cadre du « pacte ». C'est le retour du « travailler plus pour gagner plus ». Inacceptable !



### Nos exigences

- ✓ Une augmentation des salaires sans contrepartie
- ✓ Un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières
- ✓ Un mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur les prix
- ✓ Augmentation des salaires des AED et AESH, ainsi qu'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH

Après la rentrée de la pénurie, pour résoudre la crise de recrutement pour que les professeurs, CPE, PsyEN, AED, AESH soient enfin payés dignement, et pour peser et gagner des arbitrages budgétaires pour nos salaires avant le début du projet de loi de finances

**La FSU, avec la CGT et Solidaires, appelle à la grève le jeudi 29 septembre**

**MANIFESTATION  
 DEPART 14H  
 DENFERT ROCHEREAU**